Troisième trimestre de 2026

États financiers consolidés résumés
et notes complémentaires
NON AUDITÉS INTERMÉDIAIRES



Le 29 octobre 2026

AIR CANADA
MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Non audité **(en millions de dollars canadiens)**		**30 septembre 2026**	**31 décembre 2025**
ACTIF			
Courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 407 $	2 795 $
Placements à court terme		2 599	2 730
Total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme		6 006	5 525
Créances clients		1 478	1 292
Stocks de carburant d'aviation		308	214
Stocks de rechange et fournitures		328	276
Charges payées d'avance et autres actifs courants		555	609
Total de l'actif courant		8 675	7 916
Placements, dépôts et autres actifs		1 012	959
Immobilisations corporelles	Note 12	15 624	14 515
Actifs au titre des régimes de retraite		2 451	2 513
Impôts sur le résultat différés		649	774
Immobilisations incorporelles		1 258	1 265
Goodwill		3 273	3 273
Total de l'actif		**32 942 $**	**31 215 $**
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer		4 807 $	4 513 $
Produits passages perçus d'avance		5 517	4 814
Produits différés d'Aéroplan et autres produits différés	Note 10	1 851	1 840
Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives	Note 4	1 380	2 967
Total du passif courant		13 555	14 134
Dette à long terme et obligations locatives	Note 4	9 473	8 609
Produits différés d'Aéroplan et autres produits différés	Note 10	2 781	2 779
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	Note 3	1 320	1 534
Provisions liées à la maintenance		1 013	1 341
Autres passifs non courants		167	154
Impôts sur le résultat différés		73	73
Total du passif		**28 382 $**	**28 624 $**
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES			
Capital-actions	Note 6	1 955	2 275
Surplus d'apport		173	166
Réserve de couverture		-	(3)
Cumul des autres éléments du résultat global		(29)	(49)
Bénéfices non répartis (déficit)		(2)	202
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires		2 097	2 591
Participation ne donnant pas le contrôle	Notes 2 et 13	2 463	-
Total des capitaux propres		4 560	2 591
Total du passif et des capitaux propres		**32 942 $**	**31 215 $**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2026	2025	2026	2025
Produits d'exploitation					
Passages	Note 10	6 343 $	5 244 $	16 711 $	14 606 $
Fret	Note 10	317	239	901	742
Autres		324	291	1 423	1 254
Total des produits		**6 984**	**5 774**	**19 035**	**16 602**
Charges d'exploitation					
Carburant d'aviation		2 118	1 212	5 025	3 546
Salaires et charges sociales	Note 3	1 476	1 364	4 469	3 750
Dotation aux amortissements et dépréciation		555	504	1 607	1 490
Redevances aéroportuaires et de navigation		462	433	1 298	1 197
Maintenance avions		368	332	1 089	1 006
Frais de vente et de distribution		314	274	900	814
Frais d'achat de capacité		243	216	708	655
Coûts liés à la portion terrestre des forfaits		114	103	710	633
Technologies de l'information		171	157	501	500
Restauration et services à bord		208	178	561	488
Autres	Note 11	694	717	2 004	1 929
Total des charges d'exploitation		**6 723**	**5 490**	**18 872**	**16 008**
Bénéfice d'exploitation		**261**	**284**	**163**	**594**
Produits (charges) autres que d'exploitation					
Profit de change		43	343	142	142
Produits d'intérêts		73	40	187	174
Charges d'intérêts	Note 4	(149)	(162)	(466)	(508)
Intérêts incorporés		16	10	49	36
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	Note 9	(13)	16	(16)	76
Perte aux règlements de dette	Note 4	-	-	(56)	-
Profit à la cession-bail d'actifs	Note 12	-	-	82	-
Autres	Note 11	17	(20)	(30)	(67)
Total des produits (charges) autres que d'exploitation		**(13)**	**227**	**(108)**	**(147)**
Bénéfice avant impôts sur le résultat		**248**	**511**	**55**	**447**
(Charge) d'impôts sur le résultat	Note 5	(102)	(247)	(39)	(99)
Bénéfice net de la période		**146 $**	**264 $**	**16 $**	**348 $**
Bénéfice net attribuable aux					
Actionnaires d'Air Canada		139	264	9	348
Participations ne donnant pas le contrôle	Notes 2 et 13	7	-	7	-
Bénéfice net de la période		**146**	**264**	**16**	**348**
Bénéfice net par action attribuable aux actionnaires d'Air Canada	Note 7				
Bénéfice par action – résultat de base		0,49 $	0,89 $	0,03 $	1,10 $
Bénéfice par action – résultat dilué		0,49 $	0,88 $	0,03 $	0,90 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Non audité (en millions de dollars canadiens)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2026	**2025**	**2026**	**2025**
Résultat global					
Bénéfice net de la période		146 $	264 $	16 $	348 $
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts :	Note 5				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (montant net)	Note 3	46	141	550	261
Réévaluations des placements en titres de capitaux propres		14	1	20	2
Éléments qui seront reclassés en résultat net					
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Note 9	34	(16)	3	–
Total du résultat global		**240 $**	**390 $**	**589 $**	**611 $**
Résultat global attribuable aux :					
Actionnaires d'Air Canada		233 $	390	582 $	611
Participations ne donnant pas le contrôle	Notes 2 et 13	7	-	7	-
Total du résultat global		**240 $**	**390 $**	**589 $**	**611 $**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Non audité (en millions de dollars canadiens)	**Capital-actions**	**Surplus d'apport**	**Réserve de couverture**	**Cumul des autres éléments du résultat global**	**Bénéfices non répartis (déficit)**	**Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires**	**Participation ne donnant pas le contrôle**	**Total des capitaux propres**
1er janvier 2025	2 612 $	149 $	- $	(48) $	(325) $	2 388 $	- $	2 388 $
Bénéfice net	-	-	-	-	348	348	-	348
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (montant net)	-	-	-	-	261	261	-	261
Réévaluations des placements en titres de capitaux propres	-	-	-	2	-	2	-	2
Total du résultat global	-	-	-	2	609	611	-	611
Rémunération fondée sur des actions	-	14	-	-	-	14	-	14
Actions émises	1	-	-	-	-	1	-	1
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat (note 6)	(327)	-	-	-	(506)	(833)	-	(833)
30 septembre 2025	2 286 $	163 $	- $	(46) $	(222) $	2 181 $	- $	2 181 $
1er janvier 2026	2 275 $	166 $	(3) $	(49) $	202 $	2 591 $	- $	2 591 $
Bénéfice net	-	-	-	-	9	9	7	16
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (montant net)	-	-	-	-	550	550	-	550
Réévaluations des placements en titres de capitaux propres	-	-	-	20	-	20	-	20
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie	-	-	3	-	-	3	-	3
Total du résultat global	-	-	3	20	559	582	7	589
Rémunération fondée sur des actions	-	9	-	-	-	9	-	9
Actions émises	8	(2)	-	-	-	6	-	6
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat (note 6)	(328)	-	-	-	(763)	(1 091)	-	(1 091)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les actions d'une filiale (note 13)	-	-	-	-	-	-	2 456	2 456
30 septembre 2026	1 955 $	173 $	- $	(29) $	(2) $	2 097 $	2 463 $	4 560 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Non audité (en millions de dollars canadiens)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2026	**2025**	**2026**	**2025**
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes					
Exploitation					
Bénéfice net de la période		146 $	264 $	16 $	348 $
Ajustements au titre du rapprochement avec les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation					
Impôts sur le résultat différés	Note 5	79	245	(56)	98
Dotation aux amortissements et dépréciation		555	504	1 607	1 490
Profit de change		(4)	(310)	(132)	(94)
Déficit de la capitalisation des régimes d'avantages du personnel sur la charge de ces régimes		150	180	552	242
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	Note 9	13	(16)	16	(76)
Perte aux règlements de dette	Note 4	-	-	56	-
Variation des provisions au titre de la maintenance		(171)	(3)	(88)	100
Profit à la cession-bail d'actifs	Note 12	-	-	(82)	-
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(465)	(44)	850	1 137
Autres		(37)	(7)	(24)	(11)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		**266**	**813**	**2 715**	**3 234**
Financement					
Produits des emprunts	Note 4	-	231	569	231
Remboursement de la dette à long terme et des obligations locatives	Note 4	(2 104)	(589)	(2 905)	(1 470)
Actions rachetées aux fins d'annulation	Note 6	(803)	-	(1 070)	(827)
Émission d'actions		5	1	6	1
Frais de financement	Note 4	-	-	(4)	-
Émission d'actions de filiales liées à une participation ne donnant pas le contrôle	Note 13	2 500	-	2 500	-
Frais d'émission d'actions d'une filiale	Note 13	(60)	-	(60)	-
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		**(462)**	**(357)**	**(964)**	**(2 065)**
Investissement					
Placements à court terme (montant net)		(129)	570	141	1 665
Cessions de placements à long terme		195	249	668	980
Achats de placements à long terme		(287)	(157)	(641)	(493)
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles		(706)	(602)	(1 878)	(2 009)
Produit tiré de la cession-bail d'actifs	Note 12	-	-	501	-
Autres		23	40	30	61
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement		**(904)**	**100**	**(1 179)**	**204**
Effet du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		**(10)**	**(2)**	**40**	**(1)**
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**(1 110)**	**554**	**612**	**1 372**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		4 517	3 336	2 795	2 518
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		**3 407 $**	**3 890 $**	**3 407 $**	**3 890 $**

Paiements d'intérêts en trésorerie	Note 4	**188 $**	**196 $**	**463 $**	**500 $**
Paiements (recouvrements) d'impôts sur le résultat en trésorerie		**16 $**	**(15) $**	**60 $**	**44 $**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Notes complémentaires des états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés résumés non audités intermédiaires ci-joints (les « états financiers ») sont ceux d'Air Canada. « Air Canada » renvoie, selon le contexte, à Air Canada seulement, à Air Canada et à une ou plusieurs de ses filiales, dont ses filiales actives lui appartenant en propre, soit Société en commandite Touram, qui exerce ses activités sous la dénomination Vacances Air Canada[MD] (« Vacances Air Canada »), Air Canada Rouge S.E.C., qui exerce ses activités sous la dénomination Air Canada Rouge[MD] (« Air Canada Rouge »), ou à une ou plusieurs de ces filiales. « Air Canada » renvoie également à Aéroplan inc. (« Aéroplan »), dans laquelle Air Canada a conservé une participation de 75 % à la suite d'un investissement minoritaire en actions en date du 17 août 2026. Se reporter à la note 13 pour obtenir des renseignements sur l'investissement minoritaire dans Aéroplan.

Air Canada est constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 7373, boulevard Côte-Vertu Ouest, à Saint-Laurent (Québec).

Air Canada connaît généralement une hausse de la demande pour ses services aux deuxième et troisième trimestres de l'année civile et qui est principalement attribuable à un nombre élevé de voyageurs d'agrément privilégiant les déplacements au printemps et en été. Les résultats financiers pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats financiers de l'exercice complet.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Air Canada établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »), tels qu'ils sont définis dans le *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* (le « Manuel de CPA Canada »), qui intègre les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Les présents états financiers ont été établis conformément aux IFRS applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Conformément aux PCGR, les présents états financiers n'incluent pas toutes les informations financières que doivent contenir les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels d'Air Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. De l'avis de la direction, les présents états financiers rendent compte de tous les ajustements nécessaires pour donner une image fidèle des résultats de la période intermédiaire présentée.

Le Conseil d'administration d'Air Canada a approuvé les présents états financiers pour publication le 29 octobre 2026.

Les présents états financiers ont été établis en fonction des méthodes comptables présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice 2025, ce qui comprend une mise à jour du périmètre de consolidation présentée ci-après afin de refléter l'investissement minoritaire en actions dans Aéroplan décrit à la note 13.

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers intègrent les comptes d'Air Canada et ceux de ses filiales. Les filiales sont toutes les entités qu'Air Canada contrôle. Aux fins comptables, un contrôle est établi par un investisseur lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés sont éliminés. Le bénéfice net et le résultat global sont attribués aux actionnaires d'Air Canada et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de la quote-part du bénéfice net de la filiale attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Air Canada sont présentés séparément des participations ne donnant pas le contrôle dans le total des capitaux propres.

Norme comptable adoptée en 2026

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, qui modifie IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (les « modifications »). Les modifications de portée limitée clarifient les indications concernant le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise; les modifications clarifient également la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé, y compris lorsqu'il est réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications visent à tenir compte de la diversité des pratiques en précisant que les créances et les dettes fournisseurs réglées de manière électronique ne doivent être décomptabilisées que lorsqu'une société a transféré le contrôle sur la trésorerie et qu'elle n'est plus soumise aux risques liés au règlement, qui peuvent survenir après le moment où le

paiement est effectué. Une entité peut choisir une méthode comptable pour décomptabiliser un passif financier réglé au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement lorsque ces critères sont remplis. Cette option ne s'applique pas aux paiements effectués par chèque, qui continuent d'être décomptabilisés uniquement au moment de leur règlement. Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026.

Air Canada a adopté ces modifications, qui n'ont eu aucune incidence significative sur l'état consolidé de la situation financière au 1er janvier 2026, soit la date de l'adoption. Air Canada a choisi une méthode comptable pour décomptabiliser les passifs financiers réglés au moyen de systèmes de paiement électronique avant la date de règlement lorsque les critères décrits ci-dessus sont remplis. Les modifications ont été appliquées de façon prospective, et les données comparatives n'ont pas été retraitées.

Normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

La norme comptable suivante publiée par l'IASB n'a pas encore été adoptée par Air Canada.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui énonce des dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers. IFRS 18 remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*, mais reprendra nombre des exigences d'IAS 1. La norme introduit de nouveaux sous-totaux définis à présenter dans l'état consolidé des résultats, des informations à fournir sur les indicateurs de performance définis par la direction en lien avec l'état des résultats et des exigences quant au regroupement de l'information. IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. Air Canada appliquera la norme à compter du 1er janvier 2027, et ce, de manière rétrospective avec retraitement des données de la période comparative. IFRS 18 modifiera la présentation de l'état consolidé des résultats, les produits et les charges étant présentés dans trois catégories (exploitation, investissement et financement). De ce fait, tous les éléments actuellement inscrits dans les produits (charges) autres que d'exploitation à l'état consolidé des résultats seront touchés, en particulier la présentation du profit ou de la perte de change, car ils peuvent être liés à plus d'une catégorie conformément à la nouvelle norme.

Air Canada continue d'évaluer l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés, à mesure qu'elle effectue son plan de mise en œuvre d'IFRS 18. Au cours de la période, la direction a poursuivi le développement des processus et des systèmes nécessaires en raison des nouvelles dispositions relatives à la présentation, y compris le modèle de suivi des dérivés conçu pour identifier et classer les profits ou les pertes de change et les profits ou les pertes sur des dérivés dans la bonne catégorie de l'état des résultats. De plus, la direction a complété un retraitement préliminaire des données comparatives dans l'état des résultats et le tableau des flux de trésorerie des premier et deuxième trimestres de 2026, au moyen du mode de présentation d'IFRS 18, à des fins de revue interne. Les activités de mise en œuvre se poursuivent, ce qui comprend les procédures de validation et de rapprochement. La direction ne s'attend actuellement à aucun problème significatif en ce qui concerne la conformité à la norme lors de son adoption.

3. SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

Éléments liés à la main-d'œuvre

Aux deuxième et troisième trimestres de 2026, Air Canada a respectivement conclu une convention collective d'une durée de quatre ans avec Unifor et l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA), et a respectivement comptabilisé des coûts des services passés uniques de 132 M$ et de 131 M$ pour chaque trimestre (263 M$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026) afin de tenir compte des modifications comprises dans les conventions. Certaines de ces modifications sont conditionnelles à des positions futures de solvabilité des régimes de retraite. Les modifications des hypothèses relatives à ces augmentations conditionnelles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global à titre d'écarts actuariels. L'incidence nette de ces modifications est financée à même l'excédent des régimes de retraite agréés canadiens et ne devrait pas avoir d'incidence sur la situation de trésorerie d'Air Canada.

Au deuxième trimestre de 2026, Air Canada a également comptabilisé une charge de 20 M$ en raison d'un coût des services passés lié aux prestations, ce qui s'explique par un changement législatif.

Actif des régimes de retraite

Comme il est décrit à la note 9 des états financiers consolidés annuels de 2025, 17 646 765 actions d'Air Canada, détenues en fiducie, qui ont été émises en 2009 dans le cadre des accords de capitalisation des régimes de retraite conclus avec tous les syndicats canadiens représentant des groupes d'employés d'Air Canada, sont comprises dans l'actif des régimes de retraite utilisé pour déterminer aux fins comptables l'obligation nette au titre des prestations de retraite. La convention de fiducie prévoit que le produit de la vente d'actions en fiducie sera retenu et appliqué à la réduction des déficits de solvabilité futurs des régimes de retraite, s'il en est.

En novembre 2021, Air Canada a annoncé que les syndicats canadiens représentant des groupes de ses employés et Pionairs d'Air Canada ont conclu une entente de principe visant à permettre certains autres emplois du produit des actions. En avril 2026, les conditions relatives à la conclusion de cette entente de principe ont été remplies, y compris la production de documents définitifs et l'obtention de toutes les approbations requises. Par conséquent, la fiducie commencera graduellement à vendre des actions jusqu'à la fin de 2037 et le produit net de cette vente servira au versement de sommes forfaitaires aux retraités admissibles ainsi qu'au financement d'indemnités de départ volontaire à des employés syndiqués ayant une certaine ancienneté et à des employés non syndiqués, exclusion faite de la haute direction, en poste au Canada.

Au deuxième trimestre de 2026, Air Canada a comptabilisé un coût des services passés de 167 M$ en raison des sommes forfaitaires qui seront versées aux retraités à des intervalles déterminés, toute distribution finale devant être versée au plus tard en 2037. De plus, des indemnités de départ volontaire à des employés syndiqués ont été annoncées en juin 2026; une charge de 41 M$ a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2026. Au troisième trimestre de 2026, des coûts initiaux liés à la fiducie de participation de 6 M$ ont été comptabilisés. Ces charges, comptabilisées dans les salaires et charges sociales, ont été contrebalancées par un profit correspondant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Le produit de la vente de 5 276 023 actions en fiducie au troisième trimestre de 2026 servira au financement des indemnités de départ volontaire et au versement initial de 100 M$ aux retraités au quatrième trimestre de 2026. Au 30 septembre 2026, l'actif des régimes de retraite utilisé pour déterminer aux fins comptables l'obligation nette au titre des prestations de retraite comprenait encore 12 370 742 actions.

4. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS LOCATIVES

	Échéance	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	30 septembre 2026 (en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2025 (en millions de dollars canadiens)
Financement d'appareils				
Financement en dollars américains à taux fixe	2027 – 2030	4,00	1 569 $	2 138 $
Financement en dollars américains à taux variable	2027	6,56	148	192
Financement en dollars canadiens à taux fixe	2030	3,67	100	131
Financement en dollars canadiens à taux variable a)	2036 – 2038	4,05	501	227
Financement en yens japonais à taux fixe	2027	1,84	106	103
Facilité de crédit en dollars canadiens	2028	1,21	1 204	1 172
Billets garantis de premier rang – en dollars canadiens	2029	4,63	2 000	2 000
Billets garantis de premier rang – en dollars américains b)	2026	-	-	1 647
Facilité de crédit sur billets garantis de premier rang – en dollars américains c)	2031	5,59	1 913	1 554
Dette à long terme		**4,14**	**7 541**	**9 164**
Obligations locatives				
Appareils d'Air Canada	2026 – 2037	5,79	2 203	1 591
Appareils du transporteur régional	2027 – 2035	5,36	693	446
Terrains et immeubles	2026 – 2078	5,16	441	435
Obligations locatives		**5,62**	**3 337**	**2 472**
Dette totale et obligations locatives, compte non tenu de la tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance et des escomptes		**4,59**	**10 878**	**11 636**
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance et des escomptes			(25)	(60)
Dette totale et obligations locatives			**10 853**	**11 576**
Partie courante – dette à long terme			(878)	(2 429)
Partie courante – appareils d'Air Canada			(397)	(454)
Partie courante – appareils du transporteur régional			(73)	(53)
Partie courante – terrains et immeubles			(32)	(31)
Total de la partie courante			(1 380)	(2 967)
Dette à long terme et obligations locatives			**9 473 $**	**8 609 $**

Le tableau ci-dessus présente les modalités des instruments dont il est fait mention à la note 8 des états financiers consolidés annuels d'Air Canada pour l'exercice 2025.

Au 30 septembre 2026, aucune somme n'avait été prélevée sur la facilité de crédit renouvelable d'Air Canada de 975 M$ US échéant en 2029.

a) En octobre 2024, Air Canada a conclu une convention de facilité de crédit avec Exportation et développement Canada pour des prêts d'un montant maximal de 975 M$ US afin de financer une partie du prix d'achat d'au plus 27 appareils A220-300 d'Airbus. En juin 2026, Air Canada a prélevé 291 M$ aux termes de cette facilité pour financer six appareils A220 d'Airbus, qui avaient été livrés auparavant. Les prêts pour chacun des appareils ont une échéance de douze ans après la livraison. Les taux d'intérêt sont variables et correspondent au taux CORRA (taux moyen des opérations de pension à un jour) à terme, majorés d'une marge de 1,72 %. Le financement pour un maximum de 16 appareils A220 d'Airbus et un montant de 596 M$ US demeurent disponibles sur cette facilité.

b) En août 2026, Air Canada a remboursé les billets garantis de premier rang arrivés à échéance de 1,7 G$ CA (1,2 G$ US) au moyen du produit de l'investissement en actions dans Aéroplan décrit à la note 13.

c) En janvier 2026, Air Canada a procédé à une révision du taux de son emprunt à terme B en dollars américains, ce qui a réduit le taux d'intérêt de 25 points de base, à un taux d'intérêt de 1,75 % de plus que le taux SOFR (taux des emprunts garantis à un jour), et augmenté le prêt de 200 M$ US, le faisant passer à 1,354 G$ US. Air Canada a comptabilisé une perte aux règlements de dette de 56 M$ au titre de la radiation des éléments différés non amortis relativement à cette transaction.

Air Canada a comptabilisé les charges d'intérêts suivantes :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)	**2026**	**2025**	**2026**	**2025**
Intérêts sur la dette	102 $	126 $	333 $	401 $
Intérêts sur les obligations locatives				
Appareils d'Air Canada	33	22	88	67
Appareils des transporteurs régionaux	9	8	29	23
Terrains et immeubles	5	6	16	17
Charges d'intérêts	**149 $**	**162 $**	**466 $**	**508 $**

L'état consolidé des résultats contient les montants suivants liés à des contrats de location qui n'ont pas été comptabilisés comme des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)	**2026**	**2025**	**2026**	**2025**
Contrats de location à court terme	4 $	2 $	10 $	8 $
Paiements de loyers variables non pris en compte dans les obligations locatives	17	14	51	49
Charge relative aux contrats de location (prise en compte dans les autres charges d'exploitation)	**21 $**	**16 $**	**61 $**	**57 $**

Les paiements au titre des obligations locatives ont donné lieu à des sorties de trésorerie totales de 262 M$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2026 (629 M$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026; 170 M$ et 555 M$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025), dont 215 M$ représentent des remboursements de capital (496 M$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026; 134 M$ et 448 M$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025).

Analyse des échéances

Le tableau ci-après présente les obligations de remboursement du capital et des intérêts au 30 septembre 2026 sur la dette à long terme et les obligations locatives. Les montants en dollars américains sont convertis au taux à la clôture du 30 septembre 2026 de 1,42 $ CA.

Capital (en millions de dollars canadiens)	**Reste de 2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**Par la suite**	**Total**
Obligations au titre de la dette à long terme [1]	59 $	1 130	1 417	2 349	491	2 164	**7 610**
Appareils d'Air Canada	111	377	344	265	252	854	**2 203**
Appareils des transporteurs régionaux	22	68	68	70	71	394	**693**
Terrains et immeubles	8	33	32	25	21	322	**441**
Obligations locatives	141 $	478	444	360	344	1 570	**3 337**
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	**200 $**	**1 608**	**1 861**	**2 709**	**835**	**3 734**	**10 947**

Intérêts (en millions de dollars canadiens)	**Reste de 2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**Par la suite**	**Total**
Obligations au titre de la dette à long terme [1]	54 $	316	254	237	127	91	**1 079**
Appareils d'Air Canada	32	114	93	73	57	152	**521**
Appareils des transporteurs régionaux	9	33	30	26	23	53	**174**
Terrains et immeubles	6	21	19	18	17	215	**296**
Obligations locatives	47 $	168	142	117	97	420	**991**
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	**101 $**	**484**	**396**	**354**	**224**	**511**	**2 070**

1) Le solde du capital complet de 1 273 M$ de la facilité de crédit non garantie exigible en 2028 est pris en compte.

Dans le tableau ci-dessus, les obligations de remboursement du capital ne tiennent pas compte des escomptes et des frais de transaction de 25 M$ qui sont portés en diminution de la dette à long terme et des obligations locatives dans l'état consolidé de la situation financière.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Les informations sur la variation des passifs pour lesquels les flux de trésorerie ont été classés dans les activités de financement sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie ci-dessous.

		Flux de trésorerie			Variations sans effet sur la trésorerie			
(en millions de dollars canadiens)	**30 juin 2026**	**Emprunts**	**Rembour-sements**	**Frais de financement**	**Ajustements liés au change**	**Amortissement des frais de financement et autres ajustements**	**Nouvelles obligations locatives (contrats nouveaux et renouvelés)**	**30 septembre 2026**
Dette à long terme	9 448 $	- $	(1 889) $	- $	(29) $	11 $	- $	7 541 $
Appareils d'Air Canada	2 231	-	(188)	-	6	-	154	2 203
Appareils des transporteurs régionaux	710	-	(19)	-	2	-	-	693
Terrains et immeubles	434	-	(8)	-	(1)	-	16	441
Obligations locatives	3 375	-	(215)	-	7	-	170	3 337
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance	(29)	-	-	-	-	4	-	(25)
Total des passifs liés aux activités de financement	**12 794 $**	**- $**	**(2 104) $**	**- $**	**(22) $**	**15 $**	**170 $**	**10 853 $**

		Flux de trésorerie			Variations sans effet sur la trésorerie			
(en millions de dollars canadiens)	**1er janv. 2026**	**Emprunts**	**Rembour-sements**	**Frais de financement**	**Ajustements liés au change**	**Amortissement des frais de financement et autres ajustements**	**Nouvelles obligations locatives (contrats nouveaux et renouvelés)**	**30 septembre 2026**
Dette à long terme	9 164 $	569 $	(2 411) $	- $	157 $	62 $	- $	7 541 $
Appareils d'Air Canada	1 591	-	(409)	-	78	-	943	2 203
Appareils des transporteurs régionaux	446	-	(61)	-	26	-	282	693
Terrains et immeubles	435	-	(24)	-	-	-	30	441
Obligations locatives	2 472	-	(494)	-	104	-	1 255	3 337
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance	(60)	-	-	(4)	-	39	-	(25)
Total des passifs liés aux activités de financement	**11 576 $**	**569 $**	**(2 905) $**	**(4) $**	**261 $**	**101 $**	**1 255 $**	**10 853 $**

5. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans l'état consolidé des résultats est présenté ci-dessous.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)	**2026**	**2025**	**2026**	**2025**
(Charge) d'impôts sur le résultat exigibles	(23) $	(2) $	(95) $	(1) $
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat différés	(79)	(245)	56	(98)
(Charge) d'impôts sur le résultat	**(102) $**	**(247) $**	**(39) $**	**(99) $**

Le recouvrement (la charge) d'impôts sur le résultat comptabilisé à chaque période intermédiaire repose sur la meilleure estimation du taux d'imposition moyen pondéré du résultat annuel attendu pour l'exercice complet.

Le taux d'imposition d'Air Canada prescrit par la loi s'établit à 26,54 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026 (26,53 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025).

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est présenté ci-dessous.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)	**2026**	**2025**	**2026**	**2025**
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (montant net)				
– (Charge) d'impôts sur le résultat exigibles	(2) $	(2) $	(4) $	(4) $
– (Charge) d'impôts sur le résultat différés	(16)	(53)	(196)	(95)
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
– Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat différés	(12)	6	(1)	-
(Charge) d'impôts sur le résultat	**(30) $**	**(49) $**	**(201) $**	**(99) $**

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans la participation ne donnant pas le contrôle est présenté ci-dessous.

		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)		**2026**	**2025**	**2026**	**2025**
Frais d'émission d'actions d'une filiale – recouvrement d'impôts sur le résultat différés	Note 13	16	-	16	-
Recouvrement d'impôts sur le résultat		**16 $**	**- $**	**16 $**	**- $**

6. CAPITAL-ACTIONS

	Nombre d'actions	Valeur (en millions de dollars canadiens)
Au 1er janvier 2025	**339 839 122**	**2 612 $**
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	145 571	3
Actions rachetées et annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat	(45 435 073)	(340)
Au 31 décembre 2025	**294 549 620**	**2 275**
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	350 545	8
Actions rachetées et annulées dans le cadre d'offres publiques de rachat	(42 154 834)	(328)
Au 30 septembre 2026	**252 745 331**	**1 955**

Le tableau ci-dessous présente les actions émises et en circulation d'Air Canada, ainsi que les actions pouvant être émises.

	30 septembre 2026	31 décembre 2025
Actions émises et en circulation		
Actions à droit de vote variable de catégorie A	73 220 033	66 330 053
Actions à droit de vote de catégorie B	179 525 298	228 219 567
Nombre total d'actions émises et en circulation	**252 745 331**	**294 549 620**
Actions pouvant être émises		
Options sur actions	12 904 328	12 137 096
Nombre total d'actions en circulation et d'actions pouvant être émises	**265 649 659**	**306 686 716**

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

En novembre 2025, Air Canada a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités lui permettant de racheter aux fins d'annulation, conformément aux règles de la TSX, au cours de la période du 7 novembre 2025 au 6 novembre 2026, jusqu'à 29 557 428 actions, soit environ 10 % du flottant de ses actions en date du 24 octobre 2025.

Air Canada a racheté aux fins d'annulation 14 516 991 actions à un coût moyen de 18,39 $ l'action pour une contrepartie globale de 267 M$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026. L'excédent du coût sur la valeur comptable de 155 M$ et l'impôt sur le rachat d'actions de 5 M$ ont été imputés au poste « Bénéfices non répartis (déficit) » pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026. Il n'y a pas eu de rachats au cours du troisième trimestre de 2026. En incluant les rachats effectués au quatrième trimestre de 2025, Air Canada a racheté aux fins d'annulation un total de 16 295 815 actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour 2025 et 2026.

Au premier trimestre de 2025, Air Canada a racheté aux fins d'annulation 15 504 742 actions pour une contrepartie totale de 315 M$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente, qui avait été approuvée en novembre 2024, soit le nombre maximum de 35 783 842 actions pouvant être rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat. L'excédent du coût sur la valeur comptable de 196 M$ et l'impôt sur le rachat d'actions de 6 M$ ont été imputés au poste « Bénéfices non répartis (déficit) ».

Offres publiques de rachat importantes

En août 2026, Air Canada a annoncé une offre publique de rachat importante (l'« offre de 2026 ») aux termes de laquelle Air Canada a offert de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 800 M$ de ses actions à droit de vote variable de catégorie A et de ses actions à droit de vote de catégorie B (collectivement « les actions »). L'offre de 2026 a pris la forme d'une « adjudication à la hollandaise » modifiée, aux termes de laquelle les actionnaires qui souhaitent déposer leurs actions peuvent le faire au moyen : i) d'un dépôt par adjudication à un prix d'au moins 29,00 $ par action et d'au plus 33,00 $ par action, ou ii) d'un dépôt au prix de rachat déterminé par les dépôts aux enchères. En réponse à l'offre de 2026, environ 66,8 millions d'actions ont été valablement déposées, sans que leur dépôt ne soit révoqué, au moyen de dépôts aux enchères à un prix égal à 29,00 $ ou de dépôts aux prix de rachat. Comme l'offre de 2026 a été sursouscrite, environ 41 % des actions valablement déposées ont été rachetées par Air Canada, outre les « lots irréguliers », auxquels ne s'applique pas la réduction proportionnelle.

Le 28 septembre 2026, Air Canada a versé à Compagnie Trust TSX (Canada), le dépositaire de l'offre de 2026, environ 800 M$ pour le rachat de 27 586 206 de ses actions, à un prix de 29,00 $ par action. Le dépositaire a effectué le règlement conformément à l'offre de 2026. L'excédent du coût sur la valeur comptable de 587 M$ et l'impôt sur le rachat d'actions de 16 M$ ont été imputés au poste « Bénéfices non répartis (déficit) ».

En mai 2025, Air Canada a annoncé une offre publique de rachat importante (l'« offre de 2025 ») aux termes de laquelle Air Canada a offert de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 500 M$ de ses actions. En réponse à l'offre de 2025, environ 26,8 millions d'actions ont été valablement déposées, sans que leur dépôt ne soit révoqué, au moyen de dépôts aux enchères à un prix égal ou inférieur à 18,80 $ ou de dépôts aux prix de rachat. Comme l'offre de 2025 a été sursouscrite, environ 99,14 % des actions valablement déposées ont été rachetées par Air Canada, outre les « lots irréguliers », auxquels ne s'applique pas la réduction proportionnelle. Le 25 juin 2025, Air Canada avait racheté, aux fins d'annulation, 26 595 744 actions au prix de 18,80 $ l'action, pour une contrepartie totale de 500 M$. L'excédent du coût sur la valeur comptable de 294 M$ et l'impôt sur le rachat d'actions de 10 M$ ont été imputés au poste « Bénéfices non répartis (déficit) ».

7. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le calcul du bénéfice par action – résultat de base et dilué.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions, sauf les montants par action)	**2026**	**2025**	**2026**	**2025**
Numérateur :				
Bénéfice net de la période attribuable aux actionnaires d'Air Canada :	**139 $**	**264 $**	**9 $**	**348 $**
Effet de la conversion présumée des billets convertibles	-	(1)	-	(50)
Numérateur ajusté servant au calcul du bénéfice par action – résultat dilué	**139**	**263**	**9**	**298**
Dénominateur :				
Nombre moyen pondéré d'actions	**280**	**296**	**285**	**316**
Effet des titres potentiellement dilutifs :				
Options sur actions	3	1	2	-
Billets convertibles	-	-	-	12
Dénominateur ajusté servant au calcul du bénéfice par action – résultat dilué	**283**	**297**	**287**	**328**
Bénéfice par action – résultat de base	**0,49 $**	**0,89 $**	**0,03 $**	**1,10 $**
Bénéfice par action – résultat dilué	**0,49 $**	**0,88 $**	**0,03 $**	**0,90 $**

Le calcul du bénéfice par action est effectué à partir de chiffres entiers, et non de millions arrondis. Il n'est donc pas possible de se servir des montants ci-dessus pour recalculer les valeurs par action.

Comme il est décrit à la note 8 des états financiers consolidés annuels d'Air Canada pour l'exercice 2025, les billets convertibles ont été réglés en trésorerie après être arrivés à échéance le 1er juillet 2025. Une tranche de capital de 1 000 $ US a donné droit à 65,1337 actions, et ce taux de conversion n'est plus utilisé pour calculer le bénéfice dilué par action, à l'exception du calcul effectué depuis le début de l'exercice pour la période allant jusqu'au 1er juillet 2025.

8. ENGAGEMENTS EN CAPITAL

Les engagements en capital comprennent les livraisons futures d'appareils faisant l'objet de commandes fermes et les engagements relatifs à l'acquisition d'autres immobilisations corporelles. Le coût total estimatif des appareils repose sur leurs prix de livraison, qui comprennent les augmentations estimatives. Les montants en dollars américains sont convertis au taux à la clôture de 1,42 $ CA le 30 septembre 2026. Les engagements minimaux futurs en vertu de ces contrats sont présentés ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	**Reste de 2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**Par la suite**	**Total**
Engagements en capital	1 222 $	3 081	1 696	1 539	1 363	3 197	**12 098**

9. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Se reporter également à la note 16 des états financiers consolidés annuels de 2025 pour de plus amples renseignements sur la stratégie de gestion du risque d'Air Canada.

Récapitulatif du profit (perte) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)	**2026**	**2025**	**2026**	**2025**
Dérivé intégré sur billets convertibles	- $	- $	- $	45 $
Placements à court terme et à long terme	(13)	16	(16)	31
Profit (perte) sur les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur	**(13) $**	**16 $**	**(16) $**	**76 $**

Gestion du risque de change

Au premier trimestre de 2026, Air Canada a réduit sa couverture cible de dérivés sur devises, la faisant passer de 70 % à 60 % sur une période continue de 18 mois, en vue de gérer son exposition aux flux de trésorerie nets en dollars américains. Au 30 septembre 2026, Air Canada avait en cours des contrats d'options sur devises et des contrats de swaps, échéant en 2026, en 2027 et en 2028, visant l'achat à l'échéance de dollars américains au moyen de dollars canadiens relativement à 8 302 M$ (5 851 M$ US) à un taux moyen pondéré de 1,3815 $ CA pour 1,00 $ US (8 913 M$ [6 495 M$ US] au 31 décembre 2025 échéant en 2026 et en 2027, à un taux moyen pondéré de 1,3648 $ CA pour 1,00 $ US).

Les structures de couverture mises en place ont diverses caractéristiques d'évaluation des options, comme des conditions à barrière désactivante et le plafonnement des bénéfices et, compte tenu de la volatilité présumée qui est utilisée dans le calcul de la juste valeur, la juste valeur nette de ces contrats sur devises au 30 septembre 2026 était de 146 M$ avec position favorable à Air Canada (243 M$ avec position favorable aux contreparties au 31 décembre 2025). Ces instruments dérivés n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables et sont comptabilisés à la juste valeur. Pour le troisième trimestre de 2026, Air Canada a enregistré un profit de change lié à ces dérivés de 24 M$ (profit de 403 M$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026; profit de 539 M$ et perte de 182 M$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025). Au troisième trimestre de 2026, les contrats de dérivés de change ont été réglés en trésorerie pour une juste valeur nette de 36 M$ avec position favorable à Air Canada (14 M$ avec position favorable à Air Canada pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026; 11 M$ avec position favorable aux contreparties et 48 M$ avec position favorable à Air Canada, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025).

Gestion du risque de prix du carburant

Au troisième trimestre de 2026, des swaps de carburant d'aviation ont été réglés en trésorerie pour une juste valeur de 22 M$ avec position favorable à Air Canada, ce qui a donné lieu à un profit de couverture de 22 M$ comptabilisé dans la charge de carburant d'aviation (profit de 265 M$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026; profit de 29 M$ et de 48 M$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025). Aucune inefficacité de la couverture n'a été comptabilisée.

Au 30 septembre 2026, il n'y avait aucun dérivé lié au carburant en cours.

Justes valeurs des instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière

En raison de l'échéance très rapprochée ou à court terme qui les caractérise, les instruments financiers inscrits à titre d'actifs et de passifs financiers courants à l'état consolidé de la situation financière, qui comprennent les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer, ont une valeur comptable proche de leur juste valeur. Les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les placements à long terme sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont par conséquent constatés à la juste valeur. Un montant de 333 M$ est inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie au titre des fonds détenus en fiducie par Vacances Air Canada conformément aux exigences de la réglementation encadrant les produits perçus d'avance par les voyagistes (333 M$ au 31 décembre 2025).

Les valeurs comptables des dérivés sont égales à leur juste valeur, qui est basée sur le montant auquel ils pourraient être réglés étant donné les taux d'intérêt en vigueur sur le marché estimés au 30 septembre 2026.

La direction a estimé la juste valeur de sa dette à long terme au moyen de techniques d'évaluation dont les flux de trésorerie actualisés, en tenant compte des informations du marché disponibles et des valeurs négociées le cas échéant, des taux d'intérêt en vigueur sur le marché, des conditions liées à des garanties éventuelles, des conditions actuelles des marchés du crédit et de l'estimation la plus récente des marges de crédit applicables à Air Canada selon des opérations récentes. D'après les données non observables importantes (niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs), la juste valeur estimative de la dette se rapproche de sa valeur comptable, qui se chiffre à 7 541 M$.

Le tableau qui suit présente les évaluations à la juste valeur inscrites à l'état consolidé de la situation financière, classées en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations. Aucune modification n'a été apportée aux classements ou aux méthodes d'évaluation de la juste valeur par rapport à ceux présentés à la note 16 des états financiers consolidés annuels pour l'exercice 2025. Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2026.

		Évaluations à la juste valeur à la date de clôture, d'après ce qui suit :		
(en millions de dollars canadiens)	**30 septembre 2026**	**Cours sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)**	**Autres données observables importantes (niveau 2)**	**Données non observables importantes (niveau 3)**
Actifs financiers				
Titres détenus à des fins de transaction				
Équivalents de trésorerie	164 $	- $	164 $	- $
Placements à court terme	2 599	-	2 599	-
Placements à long terme	628	-	628	-
Placement en titres de capitaux propres dans Chorus	68	68	-	-
Instruments dérivés				
Dérivés de change	156	-	156	-
Total	**3 615 $**	**68 $**	**3 547 $**	**- $**
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Dérivés de change	10	-	10	-
Total	**10 $**	**- $**	**10 $**	**- $**

Les actifs financiers détenus par des établissements financiers sous forme de trésorerie et de liquidités soumises à restrictions sont exclus du tableau de classement des évaluations à la juste valeur ci-dessus du fait qu'ils ne sont pas évalués selon une méthode d'évaluation.

10. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Ventilation des produits des activités ordinaires

Le rapprochement entre les montants globaux déclarés par région pour les produits passages et fret et les montants applicables de l'état consolidé des résultats s'établit comme suit :

Produits passages (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2026	2025	2026	2025
Lignes intérieures	1 763 $	1 426 $	4 486 $	3 927 $
Lignes transfrontalières	1 148	904	3 193	2 856
Lignes transatlantiques	2 259	1 955	5 154	4 538
Lignes transpacifiques	828	684	2 325	2 017
Autres	345	275	1 553	1 268
	6 343 $	**5 244 $**	**16 711 $**	**14 606 $**

Produits fret (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2026	2025	2026	2025
Lignes intérieures	50 $	29 $	137 $	82 $
Lignes transfrontalières	14	13	40	42
Lignes transatlantiques	103	85	297	263
Lignes transpacifiques	106	77	292	238
Autres	44	35	135	117
	317 $	**239 $**	**901 $**	**742 $**

Les produits passages et fret correspondent aux produits tirés des vols ayant leurs points de départ et de destination dans un pays ou une région déterminée. Les produits tirés des lignes transatlantiques concernent les vols transocéaniques ayant leurs points de départ et de destination principalement en Europe, en Inde, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les produits tirés des lignes transpacifiques concernent les vols transocéaniques ayant leurs points de départ et de destination principalement en Asie et en Australie. Les autres produits passages et fret concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Amérique centrale et du Sud, dans les Caraïbes et au Mexique.

Soldes contractuels

Le tableau qui suit présente des informations financières concernant l'évolution des produits différés d'Aéroplan.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2026	2025	2026	2025
Produits différés d'Aéroplan à l'ouverture de la période	4 060 $	3 867 $	4 008 $	3 785 $
Produits tirés des points Aéroplan versés aux termes des accords conclus avec les partenaires du programme	570	504	1 633	1 464
Équivalent de la valeur des billets pour les points Aéroplan versés	79	88	226	260
Points Aéroplan échangés – primes aériennes	(483)	(413)	(1 459)	(1 280)
Points Aéroplan échangés – primes non aériennes	(97)	(95)	(279)	(278)
Produits différés d'Aéroplan à la clôture de la période	**4 129 $**	**3 951 $**	**4 129 $**	**3 951 $**

Les produits tirés des points Aéroplan versés en vertu des accords conclus avec les partenaires du programme Aéroplan et les équivalents de la valeur des billets en points Aéroplan versés pour des primes aériennes sont différés jusqu'à ce que les points Aéroplan soient échangés et la prime, fournie au membre. Air Canada s'attend à ce que la majorité des points Aéroplan en circulation soient échangés d'ici trois ans.

11. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le tableau ci-après présente une ventilation des autres charges d'exploitation pour les périodes indiquées.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars canadiens)	**2026**	**2025**	**2026**	**2025**
Services d'escale	164 $	151 $	456 $	431 $
Frais d'équipage	116	106	299	271
Location et entretien d'immeubles	89	81	271	236
Frais et services divers	82	62	237	201
Autres frais résiduels	243	317	741	790
	694 $	**717 $**	**2 004 $**	**1 929 $**

Au troisième trimestre de 2026, une réduction de 17 M$ a été comptabilisée dans les autres charges d'exploitation relativement aux coûts estimatifs liés aux obligations découlant de contrats de location.

Au deuxième trimestre de 2026, une provision de 28 M$ a été comptabilisée dans les frais et services divers en raison d'une question juridique et une charge d'intérêts connexe de 41 M$ a été comptabilisée dans les charges autres que d'exploitation.

12. CESSION-BAIL D'ACTIFS

Air Canada a conclu des opérations de cession-bail pour un produit total de 501 M$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit à la vente de 82 M$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2026. Il n'y a pas eu d'opérations de cession-bail au cours du troisième trimestre de 2026.

13. INVESTISSEMENT MINORITAIRE DANS AÉROPLAN

Le 17 août 2026, des fonds gérés par Blackstone et La Caisse, ainsi que d'autres institutions canadiennes (le « groupe d'investisseurs »), ont fait un investissement minoritaire en actions de 2,5 G$ dans Aéroplan. Le groupe d'investisseurs a fait l'acquisition d'une participation de 25 % ne donnant pas le contrôle dans Aéroplan. Air Canada conserve une participation de 75 % et continue de contrôler les activités, l'orientation stratégique et la gestion quotidienne d'Aéroplan.

Air Canada continue de consolider Aéroplan dans ses états financiers consolidés, et cet investissement minoritaire est présenté dans le total des capitaux propres comme une participation ne donnant pas le contrôle, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Air Canada. Cet investissement comprend des droits pour investisseur minoritaire.

Le groupe d'investisseurs aura le droit de participer aux distributions d'Aéroplan, sous réserve de l'approbation de son conseil d'administration et conformément à une politique de distribution convenue. En vertu de cette politique, Aéroplan versera au groupe d'investisseurs des distributions trimestrielles de la trésorerie disponible, d'une manière proportionnelle.

Air Canada aura également une option lui permettant de racheter la participation du groupe d'investisseurs dans Aéroplan entre le cinquième et le huitième anniversaire de la clôture de l'opération, et lorsque surviennent des événements spécifiques. Le prix de rachat sera établi selon une formule convenue qui procure au groupe d'investisseurs un taux de rendement interne de 6,5 %, calculé déduction faite de toutes les distributions. Cette option est un actif financier dérivé autonome évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Sa juste valeur était de néant à la date de création et au 30 septembre 2026.

Au troisième trimestre de 2026, Air Canada a comptabilisé une participation ne donnant pas le contrôle de 2,456 G$, soit le produit de 2,5 G$ moins les frais d'émission d'actions connexes, compte tenu d'un recouvrement d'impôts différés de 16 M$ (note 5). Le produit a essentiellement été affecté au remboursement des billets garantis de premier rang arrivés à échéance de 1,2 G$ US et aux rachats d'actions au moyen de l'offre publique de rachat importante, respectivement décrits aux notes 4 et 6.

14. FILIALE DÉTENANT UNE IMPORTANTE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Information financière résumée

Comme il est décrit à la note 13, le groupe d'investisseurs a fait l'acquisition d'une participation de 25 % ne donnant pas le contrôle dans Aéroplan le 17 août 2026. Le tableau ci-dessous présente l'information financière résumée d'Aéroplan au 30 septembre 2026 et pour la période du 17 août 2026 au 30 septembre 2026.

(en millions de dollars canadiens)	**30 septembre 2026**
État de la situation financière [1)]	
Actifs courants	1 404 $
Actifs non courants	12 294 $
Passifs courants	3 201 $
Passifs non courants	8 862 $
Cumul de la participation ne donnant pas le contrôle	2 463 $
État du résultat global total [2)]	**Période du 17 août 2026 au 30 septembre 2026**
Produits	281 $
Bénéfice net	28
Autres éléments du résultat global	-
Total du résultat global	**28 $**
Bénéfice affecté aux participations ne donnant pas le contrôle	**7 $**
Tableau des flux de trésorerie[3)]	
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	134 $
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(1) $
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(139) $

1) Conformément aux IFRS, cette information financière résumée exclut les éliminations intersociétés. Les actifs non courants et les passifs non courants indiqués ci-dessus comprennent respectivement des actifs intersociétés à recevoir d'autres entités du groupe de 11 972 M$ et des passifs intersociétés à payer à d'autres entités du groupe de 7 000 M$.

2) Les composantes du résultat global pour la période du 17 août 2026 au 30 septembre 2026 sont estimées en fonction d'une répartition au prorata quotidienne.

3) Les composantes des flux de trésorerie pour la période du 17 août 2026 au 30 septembre 2026 sont estimées en fonction d'une répartition au prorata quotidienne. Les activités d'investissement représentent les placements à court et à long terme.